

FONDS DE RÉPONSE RAPIDE

SOUTIEN AUX MÉDIAS ET COMMUNICATEURS EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES



Internews, Chicas Poderosas, Consejo de Redacción et Fundamedios lancent un appel aux médias, organisations, associations et groupes de la société civile, journalistes et communicateurs qui effectuent un travail d'information sur le Covid-19 en Amérique latine et dans les Caraïbes et dont les activités ont été affectées ou se trouvent menacées par la pandémie dans la région, à soumettre une demande de financement au Fonds de Réponse Rapide.

DATE LIMITE	WEBINAIRES
<p>Pour postuler, veuillez remplir notre formulaire de demande en ligne avant le 4 avril 2021 à 23h59 (EDT).</p> <p>Deux cycles de financement supplémentaires seront ouverts au cours de l'année 2021.</p>	<p>Si vous avez des doutes sur cet appel, participez à l'un de nos webinaires informatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le 23 mars à 9h00 (EDT) en espagnol • Le 24 mars à 18h00 (EDT) en espagnol • Le 30 mars à 12h00 (EDT) en anglais

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les demandeurs sont encouragés à examiner les critères d'admissibilité propres à chaque type de financement avant de présenter leur demande.

- Être un média, une organisation, une association ou un groupe de la société civile, un(e) journaliste, un communicateur ou communicatrice affilié(e) à un média ou indépendant(e).
- Être basé et travailler en Amérique latine ou dans les Caraïbes.
- Mener un travail d'information autour de la pandémie de Covid-19, en particulier auprès de groupes vulnérables, notamment les communautés autochtones, les personnes d'origine africaine, les migrants et les populations rurales, les femmes et la population LGBTQ+.
- Avoir vu son travail d'information touché ou menacé par la pandémie.

UTILISATION DES RESSOURCES

Les ressources accordées par le Fonds de Réponse Rapide sont destinées à répondre aux besoins urgents des demandeurs, pour leur permettre de reprendre ou maintenir leur activité. Les ressources accordées devront être utilisées dans les 90 jours suivant leur réception.

Les demandeurs sont encouragés à examiner les exemples d'activités éligibles sous chaque type de financement avant de présenter leur demande.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Les bénéficiaires du Fonds de Réponse Rapide seront encouragés à participer aux activités de formation et de mentorat organisées par Internews et ses partenaires dans les domaines de leur préférence.

Nous invitons tous les demandeurs à rejoindre le réseau de journalistes spécialisés dans la santé d'Internews (HJN), pour avoir accès à des ressources sur la pandémie et à une communauté de journalistes spécialisés dans la santé dans le monde entier.

TYPES DE FINANCEMENT

A. OPÉRATIONNEL

B. PRODUCTION

C. DIFFUSION ET IMPACT

A. OPÉRATIONNEL

Objectif : répondre aux besoins opérationnels des candidats afin de relancer ou de poursuivre leur travail d'information sur la pandémie auprès de leurs publics.

Montant : jusqu'à 10 000 euros par demandeur.

Activités éligibles :

Paiement ou achat de :

- Salaires et avantages sociaux, location de bureaux, outils de travail (Internet, téléphone)
- Plateformes et outils numériques sécurisés
- Outils de communication et matériel de télétravail
- Assurance maladie
- Équipement de protection individuelle
- Formation du personnel
- Services de santé mentale et d'auto-soins
- Services juridiques
- Dépenses d'urgence

Entités éligibles : les médias, les organisations, associations ou groupes de la société civile, les journalistes et les communicateurs indépendants ou affiliés aux médias qui effectuent un travail d'information, notamment à l'intention des communautés autochtones, des personnes d'origine africaine, des populations rurales, des migrants, des femmes et/ou de la population LGBTQ+. La priorité sera accordée aux médias locaux ou communautaires.

POSTULER

B. PRODUCTION

Objectif : couvrir les coûts de production et de distribution de contenus imprimés, audiovisuels ou numériques sur la pandémie de Covid-19 destinés aux groupes vulnérables (communautés autochtones, personnes d'origine africaine, populations rurales, migrants, femmes et/ou population LGBTQ+). Les contenus produits doivent viser à lutter contre la désinformation et à donner à ces groupes les moyens de se protéger contre la maladie et d'identifier les services et/ou les réseaux de soutien à leur disposition.

Montant : jusqu'à 5 000 euros par demandeur.

Activités éligibles :

- Coûts de production de contenus originaux imprimés, audiovisuels ou numériques destinés aux groupes vulnérables (frais de voyage, matériel, etc.).
- Frais de traduction des informations relatives à la Covid-19.
- Diffusion d'informations sur les organisations et/ou les réseaux de soutien répondant aux besoins des groupes vulnérables pendant la pandémie.
- Investissement dans des outils technologiques appropriés pour la diffusion de l'information aux groupes vulnérables.
- Mise en place de mécanismes (messagerie vocale, appels téléphoniques, chats, enquêtes) pour recueillir les préoccupations du public au sujet de la pandémie afin de créer des contenus qui répondent à ces préoccupations.

Entités éligibles : les médias et les organisations, associations ou groupes de la société civile qui effectuent un travail d'information, notamment à l'intention des communautés autochtones, des personnes d'origine africaine, des populations rurales, des migrants, des femmes et/ou de la population LGBTQ+. La priorité sera accordée aux médias locaux et communautaires. Les journalistes et communicateurs indépendants seront considérés à condition qu'ils aient des moyens de diffusion en place pour atteindre ces publics.

POSTULER

C. DIFFUSION ET IMPACT

Objectif : couvrir les coûts de production et de distribution de contenus imprimés, audiovisuels ou numériques sur les effets différenciés de la pandémie de Covid-19 sur les groupes vulnérables (communautés autochtones, personnes d'origine africaine, populations rurales, migrants, femmes et/ou population LGBTQ+), en vue de sensibiliser le public et les autorités.

Montant : jusqu'à 15 000 euros par demandeur ou consortium.

Activités éligibles :

- Reportages collaboratifs entre les médias et les acteurs de la société civile.
- Contenu original qui donne la parole aux groupes vulnérables.
- Développement et production de contenus multimédia pour sensibiliser le grand public.
- Campagnes d'information sur les réseaux sociaux et autres moyens de diffusion à large portée.
- Appels à l'action auprès du public.

Entités éligibles : médias et organisations, associations ou groupes de la société civile locaux, nationaux ou régionaux dont la principale activité est informative. La priorité sera accordée aux demandes présentées conjointement par différents médias, organisations et/ou personnes, qu'ils soient du même ou de différents pays.

POSTULER

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

1) Puis-je postuler à plusieurs types de financement ?

Un même demandeur ne peut solliciter qu'un seul type de financement à chaque cycle de financement du Fonds de Réponse Rapide. Si nous recevons plusieurs demandes, nous n'examinerons que la première.

Or, nous examinerons les demandes des candidats qui sollicitent un financement Opérationnel ou de Production individuellement, et un financement de Diffusion et impact dans le cadre d'un consortium.

2) J'ai fait une demande de financement dans le cycle précédent du Fonds de Réponse Rapide et je n'ai pas reçu de soutien, puis-je faire une nouvelle demande ?

Oui, vous pouvez renouveler votre demande.

3) J'ai besoin d'un soutien, mais ce que je veux faire avec les ressources n'est pas inclus dans la liste des activités éligibles, puis-je faire une demande ?

Le Fonds de Réponse Rapide vise à répondre aux besoins des demandeurs. Si ce que vous souhaitez faire avec les ressources correspond aux objectifs du type de financement que vous souhaitez solliciter, mais ne figure pas sur la liste des activités éligibles, vous pouvez néanmoins soumettre votre demande et nous l'évaluerons.

4) J'ai envoyé une demande et je n'ai pas reçu de réponse, que dois-je faire ?

Nous évaluons votre candidature. En raison du nombre élevé de demandes, nous ne contacterons que les candidats dont la demande de soutien a été retenue.

5) L'appel à demandes de financement est clos, puis-je soumettre ma demande ?

Nous n'acceptons pas les demandes de soutien en dehors des délais du Fonds de Réponse Rapide. Veuillez suivre nos réseaux sociaux pour connaître les dates des prochains cycles de financement.